ISSN 0751-154X ®
DLP-6-5-86049310

Avertissements agricoles

Edition Grandes cultures

Bulletin n° 5 du 16 avril 1986 — Numérotation continue : n° 5

> COLZA :
> - Charançon de la tige : toujours d'actualité
> - Méligèthes : premières captures
> - Cylindrosporiose : évolution de la maladie
>
> CEREALES :
> - Blé : régulateur de croissance
> - Orge : présence de mosaïque
>
> NOTE NATIONALE PIETIN VERSE

COLZA :

Tenez compte des différences variétales pour vos observations et traitements. Bienvenu est plus précoce que Jet Neuf, lui-même plus précoce que Darmor.

- Charançon de la tige : Dans les secteurs plus tardifs, où le colza n'a pas atteint le stade tige 20 cm de hauteur, les plantes sont toujours sensibles au charançon. Une intervention doit être envisagée très rapidement dans les zones où les captures atteignaient une dizaine en une journée la semaine dernière.

Produits utilisables : voir bulletins n° 3 et 4.

- Méligèthes : Le colza arrive au stade sensible.

Période de grande sensibilité :



D1 - Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



D2 - Inflorescence principale dégagée. Boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

Les premières captures sont enregistrées un peu partout en Lorraine et le vol va s'intensifier dès les premiers réchauffements.

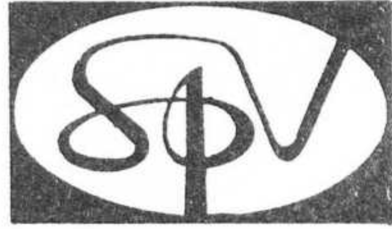
Préconisations : **Le seuil d'intervention au stade boutons accolés (D1-D2) est de 1 méligèthe par inflorescence.**

MELIGETHE : vert métallique - 2,5 mm de long

Imprimerie de la Station de ~~Strasbourg~~ NANCY
Directeur-Gérant ~~D. CALLU~~ D. VERBEKE
Publication Périodique :
CPPAP N° : ~~1848 AD~~ 2011 AD
Abonnement annuel : ~~110 F~~ 150 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
54043 NANCY CEDEX
Tél : (8) 337.26.45.





Intervenir avec l'un des produits homologués suivants :

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose en g m.a./ha
alphaméthrine	FASTAC, FASTAC 10	10
bromophos	NEXION, RHODIANEX, SOVI-NEXION	500
cyfluthrine	BAYTHROID	10
cyperméthrine	Nombreuses spécialités	20
deltaméthrine	DECIS	5
dialiphos	TORAK	600
endosulfan	AGROPHYTE, THIODAN 35 CE	250
fenvalérate	SUMICIDIN 10	40
fluvalinate	MAVRIK	48
lindane	Nombreuses spécialités	200
méthidathion	ULTRACIDE 20 L	250
parathion éthyl	Nombreuses spécialités	200
parathion méthyl	Nombreuses spécialités	200
phosalone	AZOPHENE FLO, ZOLONE FLO	1 000

Remarques : Vous avez réalisé un traitement contre le charançon de la tige, surveillez tout de même les méligèthes ! Bien que les mêmes produits soient efficaces sur les deux insectes, la persistance d'action du premier traitement risque d'être insuffisante (poussée végétative importante qui dilue la matière active dans le végétal...).

- Cylindrosporiose :

Situation : Des taches caractéristiques (aspect plombé avec présence de craquelures) sont visibles sur les feuilles de colza, notamment sur la variété Jet Neuf, mais leur importance reste limitée dans les parcelles. En général, un traitement ne se justifie encore pas actuellement. En cas de doute sur les symptômes, enfermez les feuilles suspectes dans un sachet plastique, vous verrez apparaître alors des petits points blancs (fructifications du champignons : acervules) caractéristiques de la maladie.

Si des foyers importants sont toutefois observés sur Jet Neuf (ne pas confondre avec des brulûres d'azote), la liste des produits utilisables se trouve sur notre fiche "maladies du colza" parue dans le bulletin n° 1 du 06 mars 1986.

A noter : SPORTAK PF 1,5 l/ha - SPORTAK 45 1,33 l/ha et SPORTAK MZ 1 l + 3,52 l/ha ont une autorisation de vente dans la catégorie cylindrosporiose depuis février.

- Pseudocercosporella capsellae : "maladie des taches blanches" :

Signalée la campagne dernière en Poitou-Charentes, surtout en Bienvenu, aucun symptôme n'est observé actuellement en Lorraine et les parcelles ne justifient pas de traitement contre cette maladie actuellement.

***

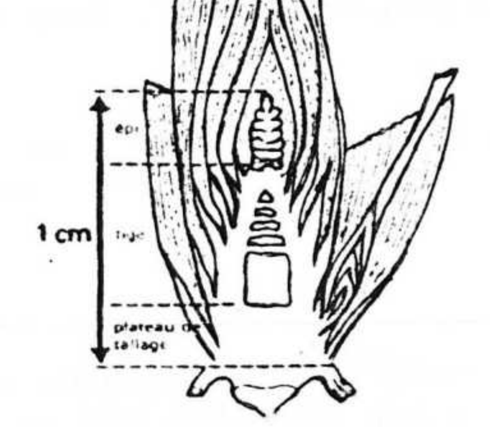
CEREALES :

Les céréales les plus avancées arrivent au stade Epi 1 cm.

- Blé : Régulateur de croissance :

Si vous craignez une verse physiologique dans vos parcelles de blé, appliquez au stade Epi 1 cm un régulateur de type C3 (chlorméquat chlorure) ou C5 (chloméquat chlorure + chlorure de choline).

Stade "épi 1 cm"



Ce risque est réel si :

. vous cultivez une variété sensible à la verse.
. vous êtes en semis précoce.
. votre fumure organique ou azotée est importante.
. la végétation est dense à la sortie de l'hiver.

Les conditions défavorables de l'automne 85 devraient désavantager la verse cette saison.

Pour être efficace, les conditions de végétation doivent être "poussantes" au moment du traitement.

Lutte contre le piétin verse :

Vous trouverez ci-joint une note établie conjointement par le S.P.V., l'I.T.C.F. et l'I.N.R.A. Nous vous rappelons qu'en Lorraine :

. les seuils de nuisibilité de la maladie sont rarement atteints.

. lorsqu'il est présent, le piétin verse reste souvent superficiel

. bien que présentes, les souches de piétin verse résistantes sont moins importantes que dans d'autres régions françaises plus intensives.

. les produits commerciaux à base de BMC (associés à du manèbe ou mancozèbe) peuvent être encore largement utilisés aux environs du stade 2 noeuds (voir notre bulletin n° 4 du 09 avril).

- Orge :

Dans quelques parcelles, souvent les plus tardives, on constate des jaunissements et disparitions de pieds. Le plus souvent, les causes sont d'ordres physiologiques (conséquences du froid, excès d'humidité, mauvaise minéralisation de l'azote...).

Cependant, nous avons relevé de nombreux cas de présence de **typhula** et de **mosaïque jaune de l'orge** dont les symptômes s'expriment actuellement (bulletin n° 3 du 26 mars). La mosaïque est actuellement rencontrée dans le plateau de Haye (secteur de THIAUCOURT, FLIREY, MAMEY), dans le sud meusien (GONDRECOURT), nord Moselle (TRESSANGE, VIGY, ARRIANCE). Elle semble se limiter à quelques taches plus ou moins importantes et mis à part exception, ne devrait pas compromettre la récolte.

La variété Plaisant, largement cultivée en Lorraine cette année, est particulièrement sensible à ce virus.

Aucune méthode de lutte, hormis les variétés résistantes, n'existe actuellement. Lors des prochains emblavements à l'automne 86, il faudra recourir à ce type de variétés dans les parcelles contaminées.

Les cas de jaunisse nanisante sont rares et limités actuellement.

p10

LA LUTTE CONTRE LE PIETIN-VERSE DES CEREALES EN 1986

- Note établie par le S.P.V., l'I.T.C.F. et l'I.N.R.A. -

QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES PAR LE PIETIN-VERSE ?

Les risques de dégâts dûs à *Pseudocercosporella herpotricoïdes*, agent du piétin-verse sont élevés si :

- le semis est précoce, la culture est dense, la fin de l'automne et le début de l'hiver sont humides et doux, la variété est sensible à ce parasite,

- 20 % des talles sont atteintes de piétin-verse en début montaison.

Les dégâts les plus importants sont le plus souvent reliés à un développement précoce du piétin-verse (visibles sur céréales dès le début montaison). Par contre, les attaques tardives dites de "printemps" (visibles seulement fin montaison, début épiaison) n'ont eu jusqu'à maintenant, qu'une incidence limitée sur les rendements.

QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES PAR LA RESISTANCE AUX BENZIMIDAZOLES ET THIOPHANATES ?

Il est naturellement impossible de connaître la situation de chaque parcelle vis-à-vis de la résistance aux benzimidazoles et thiophanates. Cependant, les parcelles à risque sont celles :

- où des pertes d'efficacité visuelle des benzimidazoles et thiophanates ont été observées les années passées ;

- où les cultures de blé ou d'orge d'hiver reviennent fréquemment et si elles se situent dans un environnement ayant fréquemment reçu des benzimidazoles et thiophanates au cours des campagnes passées. Ce type de parcelles se situe principalement dans la moitié Nord de la France. En 1985, des souches résistantes ont été détectées en Bretagne, dans l'Est (Bas-Bhin), en Auvergne et dans le Poitou.

COMMENT TRAITER EN 1986 ?

En toutes situations, l'intervention doit se faire dès qu'une talle sur cinq est atteinte au niveau des gaines, juste avant le passage du champignon sur la tige et au plus tard lorsque la culture atteint le stade "deuxième noeud".

Dans les parcelles présentant un risque de résistance aux benzimidazoles et thiophanates, la lutte contre le piétin-verse doit être menée avec des spécialités à base de prochloraz ou de flusilazole et autorisées à la vente à la date du 15 janvier 1986 :

- SPORTAK 45 à 1,66 l/ha
- SPORTAK PF à 1,5 l/ha
- SPORTAK MZ à 1,33 + 4,7 l/ha
- PUNCH C à 1,2 l/ha
- NUSTAR 40 EC à 0,75 l/ha

Pour les parcelles non concernées par la résistance, les benzimidazoles et thiophanates, seuls ou associés à d'autres matières actives sont utilisables.

Janvier 1986